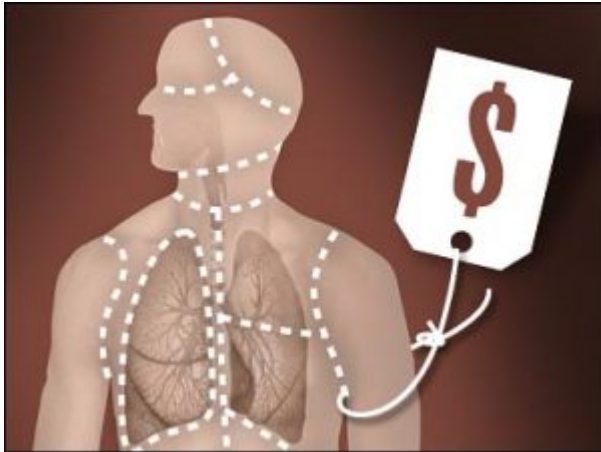


(Source : [Courrier International](#))



« Une société cosmétique chinoise utilise la peau prélevée sur les corps des condamnés à mort exécutés pour fabriquer des produits de beauté vendus en Europe. » En 2005, [The Guardian](#) livrait une enquête stupéfiante en matière d'industrie cosmétique, qui lève le voile sur **des pratiques qualifiées de « traditionnelles »** par des employés de la compagnie chinoise qu'il a interrogés. Il s'agit de récupérer du collagène, une protéine fibreuse que l'on trouve en abondance dans la peau, les os et les tendons, couramment utilisée en chirurgie esthétique pour gonfler les lèvres et réduire les rides.

Toujours de même source, le journal note qu'en Chine, **il est d'usage de récolter « la peau des condamnés exécutés et les fœtus avortés, rachetés par des sociétés de 'biotechnologie' situées dans la province septentrionale de Heilongjiang »**. Les produits sont exportés vers l'Europe via Hong Kong. En Europe, le marché de l'industrie cosmétique et de la chirurgie plastique, toutes deux consommatrices de collagène, n'est pas ou peu réglementé. Le fait est que ces produits se trouvent dans une sorte de « zone grise » légale : ils ne sont soumis ni aux réglementations concernant les médicaments, ni à ceux concernant les produits de beauté, c'est-à-dire uniquement des substances appliquées à la surface de la peau et non en injections.

Au Royaume-Uni, les autorités sont préoccupées par les questions éthiques comme par les risques d'infection et de transmission de virus. Une enquête commandée par le ministère de la Santé britannique a souligné le besoin d'instaurer de nouvelles réglementations. « Mais le ministère de la Santé veut néanmoins s'en remettre à la Commission européenne, et cela pourrait prendre plusieurs années avant qu'une législation entre en vigueur », note [The](#)

Guardian.

Les autorités chinoises réfutent pour leur part qu'il soit possible de prélever la peau ou tout autre partie du corps de condamnés à mort sans que ceux-ci donnent leur consentement. Mais il y a de sérieux doutes, d'après *The Guardian*, qui rappelle les révélations faites en juin 2001 devant le Congrès américain par un ancien médecin militaire chinois, Wang Guoqi. Ce dernier a assuré « avoir participé aux prélèvements d'organes de plus de 100 prisonniers exécutés. Les chirurgiens disséquaient les corps dans des camions garés sur les lieux d'exécution. » **Wang a avoué avoir procédé au prélèvement de la peau d'un condamné exécuté mais dont le cœur battait encore...**

Partager cet article :

[Facebook](#)
[Twitter](#)
[Google+](#)
[Pinterest](#)

À lire également :



[En bref – Glissement de terrain meurtrier en Ouganda](#)



[La moitié de la nourriture mondiale est gaspillée](#)



Des poupées sexuelles d'enfants pour les pédophiles



Ados : la hausse des blessures auto-infligées inquiète les professionnels
de la santé